



Syndicat Mixte
pour l'Aménagement Hydraulique
des vallées du Croult et du Petit Rosne

**Le service public
de vos rivières**

IDÉE EAU

ASSAINISSEMENT :

C'EST QUOI DES ÉGOUTS EN 2021 ?

JUIN
2021

NUMÉRO :

50

LE SIAH PRODUIT DU GAZ VERT

**BIODIVERSITÉ :
DES ESPÈCES RARES AU VIGNOIS**



ÉDITO

A l'heure où le pays retrouve progressivement sa vie normale, nous nous devons de ne pas oublier l'engagement de toutes celles et ceux qui ont contribué, dans leurs domaines de compétence et de responsabilité, à la continuité des services publics pendant cette période inédite.

A ce titre, je souhaite remercier et féliciter les équipes du SIAH qui ont permis notamment, depuis plus d'un an, que nos réseaux d'assainissement continuent de fonctionner correctement, que nos ouvrages et équipements de lutte contre les inondations continuent d'être opérationnels 24h/24, et que nos travaux sur les réseaux et sur notre station d'épuration de Bonneuil-en-France soient le moins perturbés possible par cette crise sanitaire sans précédent, contribuant ainsi à maintenir une activité économique indispensable sur notre territoire.

Vous allez le découvrir dans ce numéro, les missions de notre syndicat de rivière et d'assainissement sont larges et ont pour vocation d'agir de manière cohérente et avec la plus grande réactivité, jusqu'à la porte de l'utilisateur.

Vous assurer la qualité de service que nous nous fixons au quotidien requiert ainsi de la technique, du juridique, de la communication, avec des visions court, moyen et long terme qu'il s'agit de faire coexister afin de répondre aux problèmes d'aujourd'hui tout en anticipant ceux de demain.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été !

Benoît Jimenez
Président du SIAH
Maire de Garges-lès-Gonesse

! ASTREINTES 24H/24H - 7J/7J

Le S.I.A.H. met à votre disposition un répondeur d'astreinte.
En cas d'urgence liée à un problème de pollution ou d'inondation, vous devez composer le : 01 39 86 06 07 et laisser un message précis sur le répondeur, sans oublier de bien spécifier vos coordonnées. Le répondeur automatique alertera immédiatement l'agent d'astreinte qui vous rappellera immédiatement et prendra toutes dispositions pour donner suite à votre appel.

Un **nouveau** règlement d'assainissement est en vigueur



Règlement du service d'Assainissement Collectif



Pourquoi un règlement ?

Le règlement d'assainissement sert à définir comment chaque habitation doit être raccordée aux réseaux publics d'évacuation des eaux usées et pluviales. Il permet d'assurer l'hygiène publique et protège l'environnement, en particulier les cours d'eau.

C'est ce règlement qui interdit, par exemple, de rejeter dans les réseaux d'assainissement des matières solides, liquides ou gazeuses susceptibles de nuire par leur nature (graisses, lingettes, etc.) au bon fonctionnement du système d'assainissement.

En 2021, le règlement d'assainissement a été mis à jour. C'est donc celui-ci qui s'applique dorénavant sur votre commune.

Vous pouvez consulter et télécharger ce document sur le site web du SIAH

www.siah-croult.org

ou recevoir la version papier gratuitement sur simple demande (info@siah-croult.org ou par courrier à SIAH rue de l'Eau et des Enfants 95500 Bonneuil-en-France).

Le SIAH produit du gaz vert

Depuis novembre 2020, la station de dépollution des eaux usées du SIAH produit du gaz vert à partir de la fermentation de déchets de la station. Une première dans le Val d'Oise.

En 2019, Guy Messenger, à l'époque président du SIAH, signait avec GRDF un contrat d'injection de biométhane. Moins d'un an plus tard, le 4 novembre 2020, l'unité de méthanisation de la station de dépollution des eaux usées générait ses premiers mètres cube de biogaz, directement envoyés dans le réseau public. Le procédé permet de produire du gaz à partir de déchets issus du traitement des eaux usées.

Inaugurée par Benoit Jimenez, maire de Garges-Lès-Gonesse, entretemps élu au poste de président du SIAH, cette nouvelle unité de production d'énergie a été conçue dans le cadre des travaux d'extension de la station de dépollution en cours depuis plusieurs mois. Elle permettra au SIAH de produire jusqu'à 13 GWh/an de gaz vert, soit la consommation de gaz annuelle d'environ 2 600 logements neufs chauffés au gaz ou de près de 70 bus roulant au gaz.

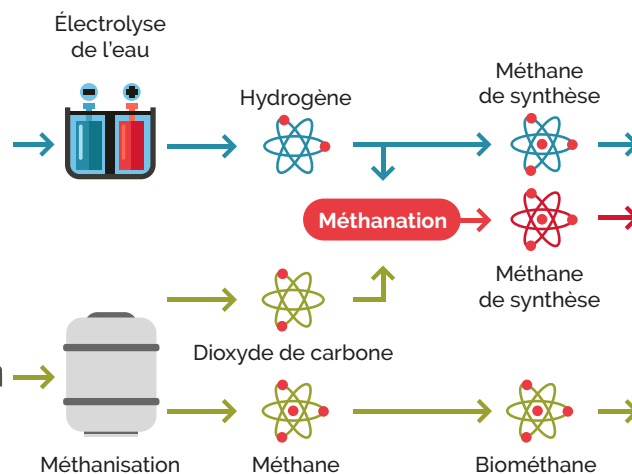
Cette démarche s'inscrit dans la logique de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique dans laquelle le SIAH est, entre autres, engagé depuis longtemps. La structure est en effet certifiée ISO 14001 depuis l'année 2000 sur l'ensemble de ses activités.

De plus, les recettes générées par la vente de ce gaz vont permettre de réduire les coûts de fonctionnement importants de la station de dépollution.

Production de gaz à partir d'électricité
Électricité renouvelable excédentaire



Méthanisation
Boues de la station de dépollution



Injection dans le réseau

- Chauffage
- Cuisson
- Carburant

De la méthanisation à la méthanation : la région Ile-de-France, le SIAH et GRDF signent un accord ouvrant la voie à une nouvelle génération de gaz verts

Une première en Île-de-France : après la méthanisation émerge une nouvelle production de gaz verts à partir de CO₂ combiné à l'hydrogène renouvelable. Le vendredi 18 décembre 2020, la Région Île-de-France, le SIAH et GRDF, partenaires pour le développement des gaz verts visant la neutralité carbone, ont concrétisé cette vision avec le lancement d'une étude de faisabilité technico-économique pour la mise en place d'une unité de méthanation sur le site de méthanisation des eaux usées traitées par la station d'épuration de Bonneuil-en-France. La méthanation couplée à une unité de méthanisation renforcerait la dynamique d'économie circulaire du site afin de produire une énergie propre, locale, durable et zéro carbone.

↓ « Benoit Jimenez, président du SIAH, Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la Région Île-de-France et Bertrand de Singly, directeur clients territoire GRDF Île-de-France »



BIOVIVERESITE :

Le site du Vignois à Gonesse passé à la loupe

En 2019, le SIAH a réhabilité sur la commune de Gonesse, 12 hectares enclavés entre zone industrielle et zone pavillonnaire. Ayant pour objectif premier la rétention des eaux de pluie pour limiter le risque d'inondation de la zone pavillonnaire limitrophe, le site du Vignois est également un espace dédié à la biodiversité aquatique et semi-aquatique.

Dès la fin des travaux, et à peine les dernières plantations de végétaux terminées, le site a été spontanément colonisé par de nombreuses espèces animales et végétales. Il était donc impératif, afin de pérenniser l'ensemble des fonctions écologiques du site, de suivre précisément son évolution.



En savoir plus sur la faune et la flore du Vignois :
@le_vignois



Qu'est-ce qu'un suivi écologique ?

Il s'agit, pour un site donné, de collecter des informations sur un écosystème donné et de suivre l'évolution des espèces animales et végétales. Sont également pris en compte les éléments concernant la pression anthropique (les phénomènes qui sont induits par la présence de l'être humain) subie sur cet habitat. Cela permet de disposer de données sur la faune et la flore du site et d'orienter la gestion de ces espaces.

Zone d'expansion de crue du Vignois à Gonesse



“

Ce premier diagnostic a démontré que malgré la jeunesse du site, ce dernier possède des enjeux importants notamment concernant la faune. En effet, sur toutes les espèces recensées, trois espèces d'oiseaux et une espèce de Chiroptère (chauve-souris) sont menacées d'extinction en France. Le site du Vignois abrite donc des espèces en danger qui y ont trouvé refuge !

”



Héron cendré



Libellule



Papillon



Martin-pêcheur

Les autres espèces ne sont pas en reste. En effet, pas moins de 24 espèces d'Odonates (libellules et demoiselles) ont été recensées. Parmi elles, une est considérée comme étant vulnérable et une autre ayant un statut de protection en Ile-de-France. Sept autres sont considérées comme des espèces déterminantes, c'est-à-dire qu'elles sont jugées comme importantes pour et dans l'écosystème ou représentatives d'un habitat naturel.

24 espèces de Lépidoptères Rhopalocères (papillons de jour) ont été recensées dont trois sont considérées comme des espèces déterminantes et deux comme des espèces assez rares.

12 espèces d'Orthoptères (grillons, sauterelles, croquets, etc.) ont été recensées, dont deux espèces sont protégées en Ile-de-France et une considérée comme étant déterminante.


Sur les 64 espèces d'oiseaux recensées, 23 sont des espèces protégées en France. Parmi le cortège d'oiseaux observés, deux types ont été déterminés : les oiseaux des milieux aquatiques et humides et les oiseaux des parcs et jardins.

Enfin, 8 espèces de Chiroptères (chauve-souris) ont été recensées. Il est à noter que toutes les espèces de chauves-souris présentes en France sont protégées.

En ce qui concerne la flore, sur les 110 espèces recensées, 96 sont indigènes (locale). Une trentaine d'espèces sont liées aux zones humides, 7 espèces sont strictement aquatiques dont 1 espèce protégée en Ile-de-France : la zannichellie des marais (*Zannichelia palustris*).

Après deux ans d'évolution, le site du Vignois comporte déjà de nombreuses espèces animales et végétales presque toutes directement inféodées aux milieux aquatiques et zones humides. Avec le temps et une gestion adaptée, le Vignois verra sa capacité d'accueil croître et sa biodiversité augmenter. Pendant ce temps, les écologues du SIAH poursuivent leurs observations afin de s'assurer du bon équilibre de cet écosystème.





Assainissement : c'est quoi des égouts en 2021 ?

De quoi parle-t-on exactement lorsque qu'on évoque les égouts ? Aujourd'hui ce terme désuet est plutôt remplacé par celui de « réseaux d'assainissement ».

Il prend en compte les canalisations transportant les eaux usées jusqu'à leur point de dépollution mais également les canalisations transportant les eaux de pluie jusqu'à la rivière ainsi que l'ensemble des dispositifs hydrauliques associés à ces réseaux : avaloirs, regards, etc.

Ce patrimoine, invisible car enterré, est essentiel pour garantir la salubrité publique et la protection des rivières. Il demande à être surveillé et entretenu de façon continue.

Tour d'horizon d'un service public discret mais vital.

État des lieux

Les réseaux d'assainissement se composent de 2 types de canalisations, celles des eaux usées et celles des eaux pluviales. Elles sont constituées de fonte, béton ou encore grès. La longueur cumulée de l'ensemble de ces canalisations représente un peu plus de 1.200 km auxquels il faut rajouter plus de 51.000 regards. Ces regards sont le seul moyen d'accéder à l'intérieur de la canalisation pour en vérifier l'état. Il s'agit des plaques circulaires que l'on aperçoit sur les voiries.

Un patrimoine soumis à des agressions quotidiennes

De nombreux éléments viennent quotidiennement réduire la durée de vie de ces canalisations et provoquer des dysfonctionnements. Les exemples malheureusement les plus récurrents actuellement sont ceux des lingettes et des graisses qui agissent généralement de concert.

Les graisses en effet, provenant de l'alimentation et des produits cosmétiques refroidissent et adhèrent en partie aux parois. Avec le temps, la graisse s'accumule, créant ainsi un amas qui va obstruer la canalisation occasionnant des dommages structurels au tronçon concerné. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs la réglementation interdit le vidage des friteuses dans les éviers et toilettes et demande aux restaurateurs l'installation d'un bac à graisse pour filtrer leurs eaux de vaisselles.



Ici la caméra s'est arrêtée sur une fissure horizontale

Qui veille au grain ?

Pour contrecarrer cette détérioration chronique, il est vital de connaître l'état du réseau à l'instant T, d'entretenir les réseaux avec une vision préventive afin d'anticiper sur les dysfonctionnements éventuels, d'intervenir rapidement en cas de défaillance et enfin de restaurer ou remplacer les ouvrages hors-service. C'est le service public en charge de l'assainissement qui veille à maintenir ces réseaux en bon état. En fonction de votre commune, il peut s'agir du SIAH ou de Plaine Vallée.



Sur cette image prise par une caméra depuis l'intérieur d'une canalisation on aperçoit en blanc un amas de graisse solidifiée

Les lingettes quant à elles, dont on pourrait penser qu'on peut les jeter dans les toilettes puisqu'elles sont censées être biodégradables, ne se dissolvent pas dans l'eau suffisamment vite (et souvent pas du tout) pour être inoffensives. Ces lingettes vont avoir tendance à s'agglomérer les unes aux autres pour former un amas compact très résistant. Cette masse va s'accroître au fur et à mesure jusqu'à boucher partiellement ou totalement la canalisation. Dans les cas ci-dessus, une fermentation se produit dont la charge corrosive va à la longue fragiliser la canalisation. D'autres types d'évènements provoquent, eux aussi, des casses ou des fissures : vibrations dues aux véhicules lourds, mouvements de terrain, racines d'arbre, etc.



Informations sur www.siah-croult.org



les agents du SIAH interviennent tous les jours sur les réseaux de façon préventive ou corrective

Cartographie du patrimoine hydraulique

Pour connaître son patrimoine, le SIAH s'appuie sur un système d'information géographique (SIG) dans lequel le patrimoine hydraulique se trouve cartographié. Le SIAH a en effet mis en place ces dernières années son propre système de géolocalisation de l'ensemble de ses ouvrages. Celui-ci est alimenté quotidiennement d'informations qui remontent des équipes de terrain, de sondes de télésurveillance installées dans le réseau, des inspections télévisées (voir plus bas), des équipes d'astreintes, etc.

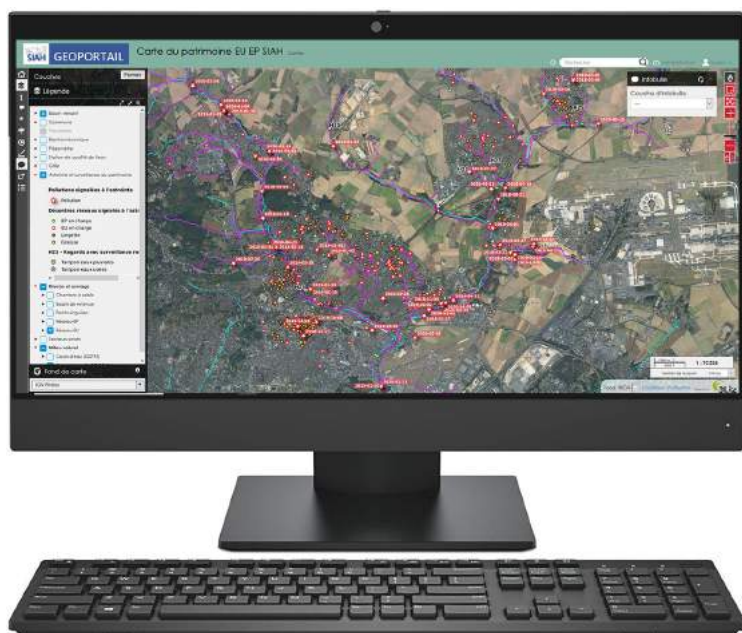
Avec un SIG, il est possible de consulter sur une carte interactive les caractéristiques d'un collecteur public, son diamètre, son matériau, sa date de pose, sa longueur, et de mettre en perspective son état par rapport à d'autres données relatives à l'occupation humaine ou au milieu naturel.

Ainsi, la présence d'un collecteur d'eaux usées dans une zone urbaine dense, dans un secteur à fort trafic de véhicule, à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone humide sont autant de paramètres pertinents qui peuvent ainsi être mis en évidence pour faciliter la planification des actions à réaliser. Le SIG apporte également une perspective en 3 dimensions du bassin versant. Il est ainsi possible de représenter l'écoulement d'une goutte d'eau entre l'amont d'un bassin versant et son exutoire (la sortie du bassin versant), en vue de mettre en évidence des aires de réception des eaux pluviales ainsi que des axes de ruissellement potentiellement problématiques en cas de forte pluviométrie.

Cette connaissance en 3 dimensions du territoire est également indispensable dans la lutte contre les pollutions. Il est par exemple possible de visualiser sur une carte l'écoulement d'une pollution entre le départ d'un effluent industriel et la station d'épuration afin d'intervenir rapidement sur le terrain.



Extrait du système d'information géographique du SIAH

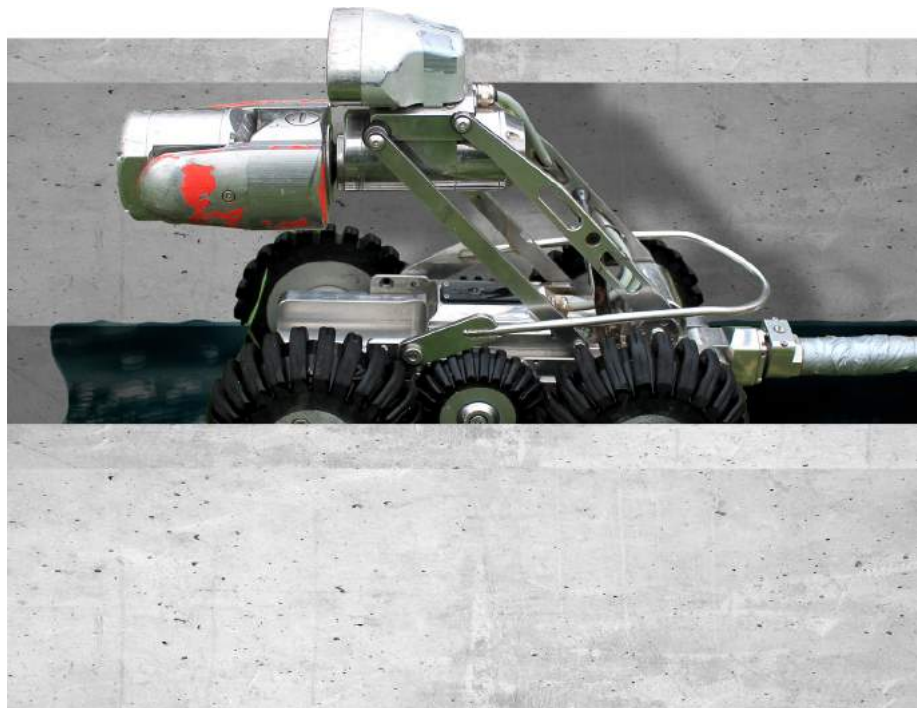


Des Rovers pas que sur Mars avec les inspections télévisées

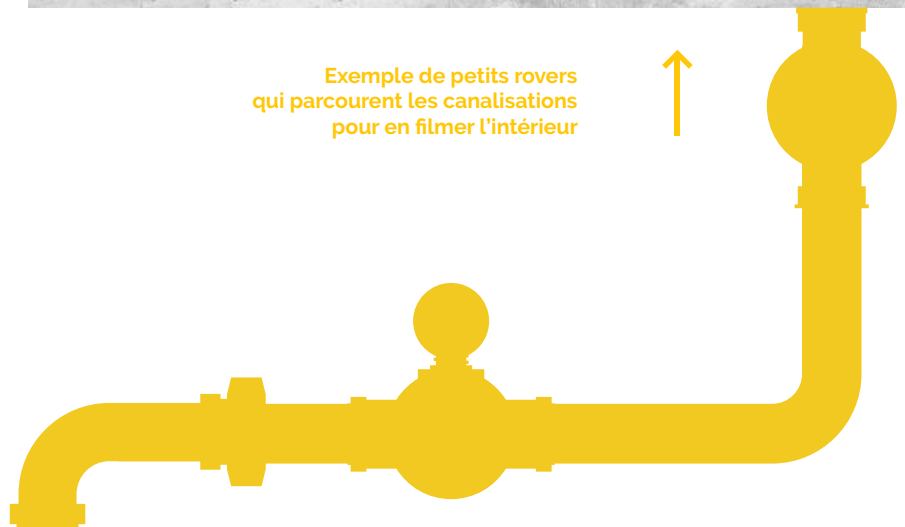
Un des moyens les plus efficaces pour recueillir et mettre à jour les informations sur l'état des canalisations est d'y faire circuler de mini-rovers dotés d'une caméra qui, télécommandés depuis la surface, vont filmer et enregistrer toutes les parois internes des réseaux.

Le résultat est une vidéo panoramique stockée sur support numérique qui va permettre aux techniciens d'étudier point par point chaque détail afin de programmer en connaissance de cause l'intervention la plus adaptée. Chaque tronçon du réseau est identifié ainsi que son diamètre, le matériau qui le constitue, etc. Les défauts constatés sont répertoriés et analysés puis intégrés dans la cartographie.

De cette façon, chaque technicien du SIAH pourra accéder à cette information.



Exemple de petits rovers qui parcourent les canalisations pour en filmer l'intérieur



Un diagnostic permanent

Grâce à l'ensemble des données recueillies, le service public devient ainsi capable de connaître, en temps réel, l'état de son patrimoine. Pas si simple lorsque l'on parle d'un patrimoine en évolution continue de 1.200 km de canalisations et de multiples autres ouvrages connexes en grande partie non visibles et répartis sur une surface de 142 km².

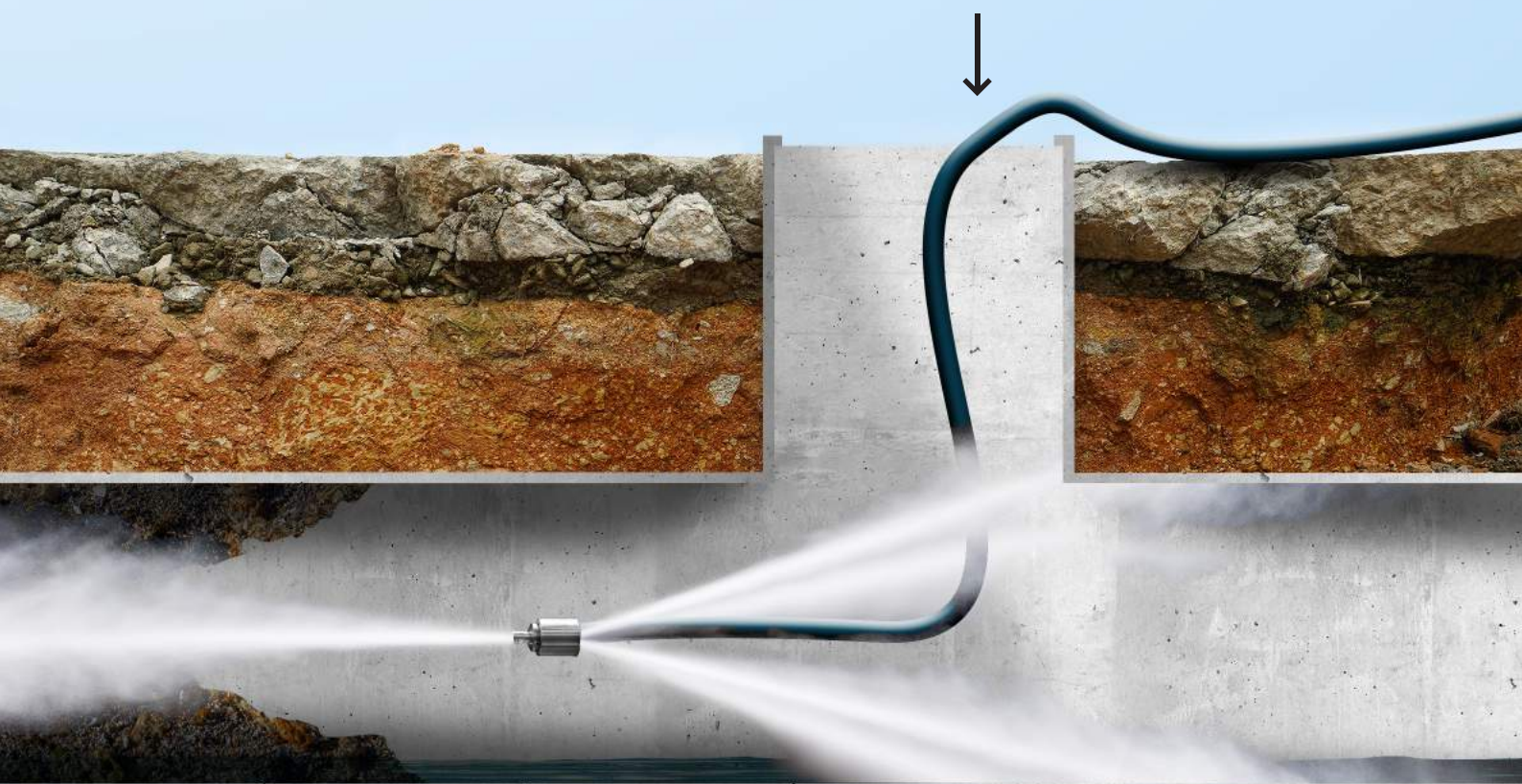
Cette capacité permet bien sûr d'avoir une vision précise des améliorations à apporter au système et en perfectionne la gestion y compris au niveau budgétaire. Obligatoire pour les gestionnaires de réseaux d'assainissement, la mise en place d'un diagnostic permanent est prévue justement pour optimiser les réseaux d'assainissement. Ainsi, chaque solution engagée pour régler un problème est ensuite évaluée pour en vérifier l'adéquation sur le long terme. On parle donc là d'une amélioration continue qui apporte de nombreux bienfaits pour la collectivité : notamment baisse des coûts, réduction des impacts sur l'environnement et amélioration de la salubrité publique.

Un entretien préventif des égouts

La cartographie informatique permet de recenser avec précisions les parties du réseau dans lesquelles des problèmes surviennent de façon récurrentes. Cela permet de programmer des campagnes d'entretien « sur mesure » et de se concentrer sur ces parties précises pour tenter d'endiguer le retour du dysfonctionnement en question.

Les actions réalisées dans ce cadre correspondent à des campagnes ciblées de curage des canalisations dans lesquelles, par le passé, des problèmes sont survenus. Ces « points noirs » du réseau sont particulièrement suivis et le curage de ces canalisations a pour ambition de réduire les risques de dysfonctionnement.

Le curage est une technique de nettoyage d'une canalisation. Elle permet par exemple d'éliminer les déchets qui se sont collés aux parois. Cela s'effectue grâce à une tête de curage. Celle-ci avance dans la canalisation grâce à la force hydraulique. Lors de son avancée, les jets d'eau qui permettent de faire avancer la tête de curage, décollent également les déchets agglutinés aux parois.



Un patrimoine longtemps délaissé Un défi pour l'avenir

Dans certains secteurs, les réseaux d'assainissement sont en très mauvais état. Pendant longtemps, ce patrimoine, directement gérés par les communes, n'est pas suffisamment entretenu ou renouvelé faute de budget. Dans les cas les plus extrêmes, on observe des effondrements de voiries car des canalisations cassées ne jouent plus leur rôle porteur. Sans compter les fuites d'eaux usées vers le milieu naturel qui présentent des risques pour la santé publique ainsi que des pollutions des milieux naturels.

Ainsi bon nombre de canalisations arrivées en fin de vie vont devoir être remplacées rapidement. C'est un défi majeur qui s'ouvre pour la collectivité et auquel vont se confronter les services publics en charge de des réseaux d'assainissement. Mais les compétences et les bonnes volontés sont présentes au rendez-vous !

Patrimoine :

Une randonnée consacrée à la rivière

Le Petit Rosne, principal affluent de la rivière du Croult est une charmante petite rivière qui traverse en autres la ville de Sarcelles. Mais ne vous fiez pas à son aspect de ruisseau tranquille ! Elle a, par le passé, occasionnée de nombreuses inondations catastrophiques dont la dernière en date, en 1992, a donné naissance à l'ASSARS (Association Sarcelloise de Sauvegarde, d'Aménagement des Rivières et des Sites) créée par les riverains du cours d'eau. Rencontre avec son président, Joël Le Calvez.



Joël Le Calvez, président de l'ASSARS

Pouvez-vous nous dire quels sont les objectifs de votre association ?

Les objectifs de notre association découlent de la raison même qui l'a vu naître il y a presque 30 ans : l'inondation du village de Sarcelles en 1992. Notre ambition est de représenter les riverains qui peuvent devenir comme en 1992 des sinistrés si une inondation se renouvelle. La mémoire collective est telle que très rapidement on oublie le drame. C'est bien entendu le fondement de la résilience. En revanche cela représente un danger collectif si les dispositions pour prévenir le risque ne sont pas mises en œuvre. Partant notre deuxième objectif est de siéger dans toutes les instances locales ou régionales qui participent à la gestion de l'eau du bassin versant tels que le prévoient la directive cadre européenne et la loi sur l'eau. Nos trois autres objectifs se déclinent autour de trois verbes : participer, sensibiliser et faire connaître les enjeux de la précieuse ressource qu'est l'eau.

Quels sont les projets sur lesquels travaille l'ASSARS actuellement ?

Notre association est en ce moment attentive au projet d'aménagement de l'enclave rachetée par la ville de Sarcelles au Cèdre Bleu. Ce projet emporte l'essence même de nos préoccupations, le risque d'inondation, l'environnement et le développement durable. En effet le terrain est situé en amont du village. Il est traversé par notre rivière le Petit Rosne. Il convient de veiller à ce qu'une urbanisation du secteur n'entraîne pas une augmentation du débit de la rivière par une concentration des eaux de ruissellement et surtout que ce capital environnemental qu'est le parc de l'ancien EPADH de la ville de Paris soit préservé, valorisé et qu'on en profite pour renaturer la rivière selon les directives réglementaires les plus récentes concernant la biodiversité, la Trame Verte, la trame bleue, la trame noire et les zones humides. Notre association est attentive de manière générale à l'urbanisme à Sarcelles. Veiller à ce que les conséquences de l'urbanisation soient limitées, compensées voire réparées au profit de l'infiltration de l'eau et de la végétalisation.

L'un des événements phare de l'ASSARS est la marche du Petit Rosne qui est organisée une fois par an, en quoi consiste cette manifestation ?

Oui la marche de la rivière, 23^{ième} édition cette année, est au cœur de l'action de notre association : participer, sensibiliser et faire connaître les enjeux de la gestion de l'eau. La dernière marche, qui a eu lieu le 13 juin dernier, a permis de faire découvrir la rivière en marchant et en remontant ses rives. Il s'agit pour les participants de se rendre compte très concrètement de la situation actuelle et poser des questions sur la complexe gestion des eaux et de la biodiversité qui en est le corollaire. À chaque édition, des experts sont là pour expliquer. Il est également possible de rencontrer des élus et des responsables des entités comme le SIAH. Les services municipaux et de nombreuses associations se mobilisent tous les ans pour créer l'évènement.



Le Petit Rosne à Sarcelles

Point travaux



Remplacement de canalisations vétustes à Fontenay-en-Parisis

Le lundi 29 mars 2021 a marqué le lancement des travaux de réhabilitation au niveau de la rue des Tournelles à Fontenay-en-Parisis. Lors de cette opération, 300 mètres de canalisation ont été posés (195 mètres pour le réseau des eaux usées et 105 pour le réseau des eaux pluviales). Afin de faciliter l'entretien de ces nouvelles canalisations (et donc leur longévité), 11 regards ont également été installés dans la rue. Durant ce chantier, 236 mètres de canalisation contenant de l'amiante ont également été retirés. Le désamiantage des ouvrages a été réalisé par une entreprise spécialisée dans le respect des règles sanitaires propres à ce type d'intervention.



Redimensionnement de réseau à Goussainville

Depuis le mois de février 2021, le SIAH a démarré une opération de travaux sur la commune de Goussainville au lieu-dit du « Fond de Brisson », à l'aval de la voie SNCF. Ce chantier a pour objectif de remplacer une canalisation d'eaux usées par une nouvelle d'un diamètre supérieur. Ce ne sont pas moins de 600 mètres de canalisation qui vont être remplacés afin de restituer un écoulement normal. La fin du chantier est prévue pour août 2021. L'entreprise mandatée par le SIAH a mis en ligne une page web permettant de suivre l'évolution des travaux :

<https://www.infochantier.fr/siah-goussainville/>





Ville de Sarcelles

Changement de vanne hydraulique à l'amont de Sarcelles

Le SIAH a procédé en mai 2021 au remplacement de la vanne hydraulique du bassin de retenue dit « des réserves de Chauffours », situés entre Écouen et Sarcelles. Ce type d'ouvrages, très importants dans le cadre de la réduction du risque inondation, permet de bloquer les eaux excédentaires susceptibles de provoquer des débordements à l'aval. Soumis à de fortes contraintes mécaniques, ils sont très régulièrement inspectés et remplacés dès que nécessaire. Une vanne flambant neuve équipe désormais ce bassin de retenue.



Commune de
Roissy-en-France

Remplacement de canalisations vétustes à Roissy-en-France

Le SIAH intervient depuis début mai 2021 au niveau de la rue du Verger à Roissy-en-France sur une quarantaine de mètres de canalisations d'eaux usées et autant sur les réseaux des eaux pluviales. En effet, suite à plusieurs dysfonctionnements, des inspections télévisées ont révélé la présence de désordres structurels importants sur les deux collecteurs en ciment. Les tronçons concernés vont donc être retirés pour être remplacés par de nouvelles canalisations en fonte pour les eaux usées et en béton armé pour les eaux pluviales. Plusieurs regards de visite vont également être remplacés.





Syndicat Mixte
pour l'Aménagement Hydraulique
des vallées du Croult et du Petit Rosne

**Le service public
de vos rivières**

IDÉE EAU

SIAH des vallées du Croult et du Petit Rosne
Rue de l'Eau et des Enfants
95500 Bonneuil-en-France

01 30 11 15 15
info@siah-croult.org
www.siah-croult.org
[@SIAH_Croult](https://twitter.com/SIAH_Croult)



JUIN 2021
NUMÉRO 50